



**ALLOCUTION DE M. JEAN-CLAUDE MARCOURT,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE**

—
À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE
DES FÊTES DE WALLONIE 2020

Citoyennes et Citoyens de Wallonie,

Il y a 40 ans, 10 ans après la première réforme de l'Etat, la Belgique unitaire poursuivait sa mue en Etat fédéral, avec l'installation de parlements – on disait alors conseils régionaux – et gouvernements – dits exécutifs régionaux – en Wallonie et en Flandre.

En cette année anniversaire, diverses manifestations étaient prévues pour vous redire combien le Parlement est votre maison. Combien le Parlement est le cœur de la démocratie, là où on débat, où l'on décide, où on vote lois et décrets. Retisser le lien entre la population et ses élus est plus que jamais une nécessité absolue pour la vitalité de la démocratie et pour éviter que les populismes de tout bord ne viennent, comme des vagues surnoises, éroder les berges jusqu'à jeter à l'eau un système certes perfectible mais qualifié par Churchill comme « la pire forme de gouvernement à l'exception de toutes celles qui ont été essayées au fil du temps ».

Et celui qui était alors chef de l'opposition, d'ajouter que « la démocratie n'est pas un lieu où on obtient un mandat déterminé sur des promesses, puis où on en fait ce qu'on veut. Nous estimons qu'il devrait y avoir une relation constante entre les dirigeants et le peuple ».

Et de conclure « Ce n'est pas le Parlement qui doit régner, c'est le Peuple qui doit régner à travers le Parlement ».

Je ne partage pas le même enthousiasme à l'égard de toute l'action politique de Churchill mais je dois dire qu'en l'espèce, je pourrais pratiquement reprendre mot pour mot ses propos.

Au cours des mois qui viennent, nous allons d'ailleurs remettre l'ouvrage de la revivification de la démocratie parlementaire sur le métier, ainsi que nous venons de le faire en proposant que des citoyens tirés au sort siègent au sein de commissions délibératives.

Mais cette année anniversaire a été, aussi et surtout, celle de la crise sanitaire que nous continuons à vivre et qui a provoqué ces derniers mois de grandes souffrances.

Et je veux ici saluer toutes celles et tous ceux qui, à des degrés divers, en ont été victimes.

Je pense en premier lieu aux personnes qui ont perdu la vie pour cause de Covid-19, et à leurs familles à qui je voudrais, au nom du Parlement adresser mes plus sincères condoléances.

Je pense à celles et ceux qui ont contracté la maladie et qui, parfois pendant de nombreuses semaines, ont lutté, affaiblis, hospitalisés souvent dans la douleur.

Je pense aux travailleuses et aux travailleurs qui ont continué contre vents et marée à assurer leur mission pour le bien-être de la société, mettant parfois leur propre vie au service de celle des autres. Le personnel soignant, bien sûr, mais aussi, des cheminots aux conducteurs de bus en passant par les éboueurs, toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont montré au quotidien que faire société et services publics était bien plus que des expressions, des nécessités vitales. A elles et eux vont nos vifs remerciements.

Je pense à nos enfants, bambins, écoliers, étudiants, qui ont été privés de l'accès à l'apprentissage et à l'éducation mais aussi privés des contacts sociaux, avec leurs amis et camarades, dont nous avons tous besoin et sans doute eux davantage encore.

Je pense enfin à notre vie culturelle à l'arrêt, privant ainsi ses acteurs d'exercer leur métier et nous privant de ce supplément d'âme indispensable que nous offre la culture, dans ses différentes expressions.

Dans ce contexte inédit, les libertés individuelles ont été contraintes. Pour de « bonnes » raisons, le plus souvent, et avec le consentement de celles et ceux qui en étaient l'objet la plupart du temps. Mais il ne s'agit pas là d'événements banals et j'appelle à la plus extrême vigilance pour que des décisions prises en situation exceptionnelle n'engendrent pas une résignation ou une habitude qui s'accommode du rétrécissement de nos libertés.

Nous avons besoin de sécurité tout autant que de liberté, n'opposons pas l'une à l'autre.

La Wallonie n'a pas été épargnée par la Covid mais elle n'est pas restée inactive. De nombreux citoyens se sont investis de manière individuelle ou collective pour faire preuve de solidarité. De nombreuses entreprises ont également agi et réagi avec ingéniosité, imagination et talent pour répondre aux besoins en matériel dont nous étions dépourvus.

Cette période a aussi vu un regain de solidarité, cette solidarité dont nous avons tant besoin pour vivre ensemble harmonieusement. Mais elle a vu aussi les plus

fragiles fragilisés davantage. Je crains, et je le regrette, que le monde de demain ne soit pas radicalement différent de celui d'hier.

Faut-il dès lors baisser les bras et se résigner au laisser-aller ? Certainement pas et plus que jamais nous devons nous interroger sur le type de société qui est le nôtre et nous engager pour plus de justice sociale, pour une répartition plus harmonieuse et plus respectueuse de l'environnement des richesses produites.

C'est le défi à relever dans les mois et les années qui viennent : comment assurer à la population la sécurité, sanitaire bien sûr, mais aussi économique et sociale. La Wallonie dispose d'atouts, qu'il convient de développer, de booster, de faire émerger le cas échéant. Et le meilleur moyen de partager de la richesse, c'est encore d'en produire. Il faut pour cela de la volonté, du courage et un minimum de confiance en soi.

Je sais personnellement à quel point le monde socio-économique wallon est disponible pour fixer et surtout atteindre des objectifs ambitieux pour la Wallonie.

Au début de la gestion fédérale de la crise, certains ont pu ressentir que des néerlandophones regardaient parfois avec méfiance les initiatives prises au Sud. Celles-ci ont été, au contraire, plus qu'utiles pour concevoir et fabriquer du matériel manquant et pour mettre au point des processus et autres protocoles qui ont participé activement à la lutte contre la pandémie.

A quelque chose malheur est bon, dit la sagesse populaire. Ainsi, alors que les Wallonnes et les Wallons doutent trop souvent de la capacité de leur Région à aller de l'avant et à construire l'avenir, la crise sanitaire a montré que nous avons des chercheurs, des ingénieurs, des entrepreneurs et des travailleurs qui savaient relever le défi et étaient à la pointe de leurs secteurs d'activités.

Je me garderai, ici, d'aborder les discussions et les négociations qui concernent un autre niveau de pouvoir. Je crois cependant qu'il est de mon devoir de Président du Parlement de Wallonie de dire que la négation de l'autre, le mépris de l'autre, ne constituera jamais une base solide pour bâtir une politique au service de l'ensemble de la population, avec une attention particulière pour les moins favorisés de celle-ci.

Le respect, qui est le ferment d'une vie en commun harmonieuse, vaut tant pour les relations entre personnes qu'entre institutions.

Je le disais en entame, il y a 40 ans, la deuxième réforme de l'Etat instituait les organes régionaux wallons et flamands. Il faudra toutefois attendre 8 années supplémentaires, au terme de ce qui était alors la plus longue crise politique qu'ait traversé la Belgique – record largement battu depuis lors et à plus d'une reprise – pour voir la Région de Bruxelles-Capitale émerger et voir les Régions dotées de compétences nouvelles, l'économie notamment.

Cela revient à dire qu'il aura fallu près de trente ans pour que l'une des revendications majeures des grévistes de 60 soit enfin entendue. Peu s'en

souviennent et beaucoup veulent l'ignorer mais les grèves de l'hiver 60-61, portées par la vision politique d'André Renard, constituent un élément clé de l'histoire de la Wallonie et de sa volonté de prendre la maîtrise des leviers de son avenir.

La Wallonie a perdu 30 ans de redéploiement, 30 ans qu'elle continue à payer.

Nous savons aujourd'hui que nous ne devons pas craindre de prendre nos responsabilités et d'assurer les compétences dont dépend notre avenir. Les réformes institutionnelles n'ont aucune valeur intrinsèque. Elles ne sont là que pour améliorer le fonctionnement de l'Etat et de ses différentes composantes au service de la qualité de vie des citoyens.

Pour terminer, je voudrais vous faire partager un fragment de Chanson bretonne, que JMG Le Clézio, prix Nobel de littérature, a publié en ce printemps 2020. Ces phrases qu'il écrit à propos de la Bretagne, terre de ses aïeux, je les fais miennes pour la Wallonie.

« On peut en rêver, comme d'un avatar de l'Histoire, dans lequel un peuple uni par un passé commun pourrait recommencer d'exister, trouverait des solutions propres aux problèmes contemporains. Il ne s'agit pas de nationalisme, dans le sens étroit de ce mot, qui donnerait un privilège du sang à tous ceux qui seraient issus de la bretonnité. Mais plutôt d'une liberté, celle d'administrer le Trésor public, de décider des engagements et des traités avec les voisins, de construire ses programmes sociaux, d'inventer son avenir écologique et culturel ».

Vive la Wallonie.